

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 68 (1971)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Valais

COURS POUR INSPECTEURS DE RUCHERS SUPPLÉANTS

(Tiré du « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais »)

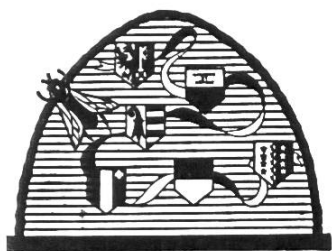
Afin d'assurer la relève nécessaire chez les inspecteurs de ruchers, en collaboration avec la Station fédérale du Liebefeld, les services cantonaux de zootechnie de Vaud et Valais ont mis sur pied quatre cours dont le premier s'est tenu samedi 15 mai au rucher de M. Amédée Richard, au Bois-Noir, inspecteur cantonal des ruchers et responsable de l'organisation de ce cours. Une vingtaine d'apiculteurs, ayant déjà suivi avec succès les cours de conseillers apicoles, se sont inscrits ; ils auront, avant les examens qui sont prévus en décembre, trois autres cours : le 28 août, le 20 octobre, le 30 novembre.

Placé sous la direction de M. Armand Bourquin, de la station du Liebefeld, ces candidats inspecteurs de ruchers ont suivi le matin un cours technique alors que l'après-midi il était pratique. M. Bourquin était assisté de M. Amédée Richard tandis qu'on notait la présence de M. André Jacquier, représentant de la Fédération valaisanne d'apiculture, M. Adrien Paroz, représentant de la SAR.

C'est la première fois, sauf erreur, qu'un tel cours est donné, en ce qui concerne la théorie, au grand air, à proximité immédiate d'un rucher, celui de M. Amédée Richard qui, l'après-midi, a permis aux participants de suivre la partie théorique dans des conditions idéales.

Fait à signaler, dans un cadre naturel, le repas de midi a été pris en commun, en l'occurrence une raclette aussi succulente qu'abondante, très appréciée de chacun.

C'est donc dans une ambiance propice que ce cours a été suivi par les participants qui ont fait preuve d'un intérêt réel aux connaissances qu'exigera leur future fonction dans le domaine apicole.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Société d'apiculture de la Glâne

Romont

† M. LOUIS BERNER, A CHAPELLE

La mort vient de nous ravir un membre très fidèle de notre section, en la personne de M. Louis Berner, agriculteur à Chapelle-sur-Oron.

Une foule nombreuse de parents et d'amis lui a rendu les derniers honneurs, car le défunt était bien connu dans la région où il jouissait de l'estime générale.

M. Berner exploitait un petit domaine et fonctionnait encore comme adjoint au poste de garde-barrière CFF. Il avait la confiance de ses supérieurs.

Le défunt possédait un très joli pavillon d'une vingtaine de colonies qui faisaient sa joie et mettait volontiers son rucher à disposition pour des conférences.

Atteint dans sa santé depuis plusieurs mois, il avait remis à sa chère épouse la conduite du rucher et avait la satisfaction de le savoir en de bonnes mains, M^{me} Berner faisant preuve d'excellentes connaissances en apiculture et rendant le rucher très accueillant.

M^{me} Berner a reçu dernièrement à titre posthume, le plateau souvenir dédié au nom de son mari, pour plus de 25 ans de sociétariat.

Nous présentons à M^{me} Berner et à sa fille, nos sincères condoléances et nous les assurons que nous gardons un très bon souvenir de leur cher défunt.

J. C.

Communiqués

SECTION DE NYON - CONTRÔLE DU MIEL

Les membres de la section sont rendus attentifs que vu la réorganisation du contrôle du miel, ils doivent obligatoirement s'inscrire **par écrit** auprès du président **G. Paréaz, 1261, La Rippe**, jusqu'au **10 juin pour la première récolte**, jusqu'au **10 août pour la seconde**.

Le secrétaire : *D. Müller.*

Comptes rendus

Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture

La Fédération fribourgeoise d'apiculture a tenu son assemblée annuelle, le samedi 6 mars à Romont, sous la présidence de M. Georges Chassot.

Cette assemblée fut divisée en deux parties, le matin pour la commission technique et l'après-midi fut réservé pour la réunion des délégués.

La commission technique

A 10 heures, le président Chassot ouvrit la séance et adressa son salut à M. Joseph Dietrich, président d'honneur, M. André Dupasquier, commissaire apicole cantonal, M. Francis Maillard, rédacteur à UPF, à M. Joseph Zahnd, député à Tavel, et à ses collègues du comité. Il excusa l'absence de M. Maurice Boschung, député à Ueberstorf et M. Edouard Gremaud, secrétaire agricole, qui nous rejoindra dans l'après-midi.

L'ordre du jour fut rapidement liquidé et chacun prit une part active aux différentes questions.

A midi, chacun fit honneur à l'excellent menu servi par M^{me} Clément, tenancière de l'Hôtel de Ville.

Assemblée des délégués

Elle se déroula dans la grande salle du Café Suisse. Le président ouvrit cette assemblée à 14 h. 30 et, outre les personnes déjà citées, il se plut à saluer l'arrivée de M. Edouard Gremaud, député à Fribourg, secrétaire de l'Union des

paysans fribourgeois, à qui il souhaite la bienvenue en le remerciant de l'honneur de le compter parmi nous. M. Chassot salua aussi les délégués des sections, spécialement ceux du lac Allemand dont la société vient d'entrer dans la Fédération cantonale.

Le président fit un rapport très détaillé sur l'année écoulée, relevant l'augmentation de l'effectif, l'activité des sections, l'état sanitaire. Il rappela aussi la mémoire de plusieurs membres décédés en 1970 et l'assemblée observa une minute de silence en leur honneur. Ce brillant rapport fut approuvé par acclamation.

Le procès-verbal et les comptes de 1970 furent approuvés à l'unanimité sur proposition de la commission de vérification et décharge fut donnée aux organes responsables et au caissier.

La Gruyère fut désignée comme lieu de rencontre pour l'assemblée de 1972.

On entendit avec intérêt un exposé du député Ed. Gremaud sur l'agriculture et l'apiculture qui doivent marcher la main dans la main.

M. Ed. Gremaud fut vivement remercié pour sa brillante causerie et pour « l'assiette garnie » généreusement offerte par l'UPF.

En fin de séance, les participants eurent le grand plaisir d'entendre M^{lles} Germaine et Thérèse Kolly de Prez-vers-Siviriez, premier prix au championnat fribourgeois de la chanson, dans les meilleures productions de leur répertoire avec accompagnement de la guitare.

Les ovations s'élèverent de toute la salle et le président se fit l'interprète de tous pour remercier chaleureusement M^{lles} Kolly et leur remit à chacune une gerbe de fleurs et un modeste cadeau bien mérité.

Chacun gardera un lumineux souvenir de cette assemblée.

Il était 18 heures lorsque le président leva la séance et souhaita à tous un bon retour au foyer et donna rendez-vous en 1972 en Pays de Gruyère.

J. C.

Société d'apiculture de Morges et environs

La section de Morges de la Fédération vaudoise d'apiculture a tenu son assemblée générale de printemps le samedi 17 avril à 20 h. 15 au Café de la Poste, à Morges. Quarante membres environ sur 70 sociétaires ont répondu à l'appel du comité.

M. Et. de Büren préside et ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous. La partie administrative est rapidement épuisée. Le procès-verbal est approuvé et les comptes, bouclant avec un léger boni, ne donnent lieu à aucune réclamation.

Le comité reste en fonction. Les anciens délégués aux différentes assemblées, Fédération vaudoise et SAR sont confirmés dans leur mandat.

Le colonel Schmidt reçoit le cendrier offert par la SAR pour vingt-cinq ans de sociétariat.

Dans son rapport, le président regrette le peu d'activité de la section face à deux cas de loque américaine constatés dans la région.

M. Graf, inspecteur des ruchers renseigne l'assemblée sur l'état sanitaire des ruches de sa circonscription. Il rappelle que le nom et l'adresse du propriétaire doit figurer en bonne et due forme sur les ruches ou le rucher. Il déplore la concentration de ruches dans certaines régions tandis que d'autres sont sans colonies. Quelques apiculteurs font part de leurs doléances au sujet du peu d'empressement que mettent certains agriculteurs à recevoir sur leur propriété des colonies d'abeilles en dépit des services qu'elles rendent à l'agriculture et à l'arboriculture.

Un concours de ruchers est organisé pour les sections de Morges, Lausanne, Cossonay et le Gros-de-Vaud. Chacun est invité à y participer.

Enfin, M. Borgeaud nous fait un exposé sur l'apiculture en général et sur les soins à apporter aux colonies afin d'assurer une bonne récolte. Une ruche modèle, fabriquée par ses soins, pour un prix modique, est soumise à l'appréciation des acheteurs éventuels.

La prochaine réunion aura lieu à Denens le 22 mai prochain. En cas de pluie, renvoi au 29 mai.

Jordan.

Société d'apiculture du district de Martigny

ASSEMBLÉE ANNUELLE

C'est dans le sympathique village de Charrat, orné de vergers en fleurs, que s'est tenue l'assemblée de la section de Martigny, le 25 avril dernier.

En présence de 75 personnes, dont de nombreuses dames, le président Juilland ouvrit la séance à 14 h. 45. L'ordre du jour établi fut accepté sans modification.

M. Juilland rappela la mémoire de feu **Camille Villettaz**, de Leytron, et celle du très regretté **Rodolphe Flückiger**, apiculteur-éleveur aux grandes qualités, caissier de la section durant plusieurs décennies. Debout, l'assemblée observa une minute de recueillement. Chaque participant gardera de ces disparus un bien vivant souvenir.

Dans son rapport, le président insista particulièrement sur le fait que malgré des invitations répétées, de nombreux apiculteurs du district font la sourde oreille et boudent notre société. Ils se privent ainsi des nombreux avantages que leur offrirait l'appartenance à notre section.

Il souligna, avec preuve à l'appui, la nécessité de doter nos colonies de reines de choix. Elles seules sont susceptibles de faire prospérer le rucher. Des apiculteurs-éleveurs consciencieux sont en mesure de nous approvisionner en « souche carnica ».

M. Juilland évoqua ensuite le mauvais souvenir de la maigre récolte de l'an passé. Il souhaita à tous une meilleure compensation en 1971.

Il releva la nomination de M. Fournier au comité de la SAR, en remplacement de M. Jacquier et il nous apprend que ce nouveau membre du comité assumera la rédaction de notre bulletin mensuel. Il s'agit d'un honneur pour les apiculteurs valaisans et chacun de nous est invité à aider le nouveau rédacteur du journal dans la mesure de ses possibilités.

M. Rodolphe Biselx, de Martigny, fut désigné pour remplacer M. Flückiger au sein du comité de la section. M. Edouard Crettenaud, de Leytron, a été acclamé vice-président.

Le 26 juin prochain, nous effectuerons notre promenade annuelle et nous nous rendrons à Künsten où nous aurons le plaisir de visiter les établissements Meier. Cette sortie se fera en commun avec les membres des sections de Saint-Maurice et d'Entremont.

Notre ami **Denis Girard** reçut la récompense de la SAR pour ses 40 années de fidélité. Il fut chaudement félicité et applaudi.

En outre, M. Juilland, président de notre section, se fit un plaisir de relever les mérites du **toujours jeune et assidu Paul Meunier**, ancien président des apiculteurs de Martigny et président d'honneur de la SAR et de l'Association apicole valaisanne. Il rappela les activités bénéfiques de M. Meunier, son inlassable dévouement au service de l'apiculture, sa gentillesse et sa franchise. Il pro-

posa à l'assemblée de l'acclamer membre d'honneur de la section. Un tonnerre d'applaudissements accueillit cette proposition. Un diplôme et un cadeau-souvenir furent remis à M. Meunier. Ce dernier remercia et dit toute sa fierté d'appartenir à la belle section de Martigny. Il souligna le fait qu'un sculpteur de renom (Antoine Fornage) et un poète (Gaston Bruchez) sont des membres actifs de notre société. M. Meunier releva que des œuvres de M. Fornage ornent de nombreuses places publiques et il nous lut un poème de M. Bruchez.

M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers, brossa un tableau de la situation apicole en Valais. Il nous donna d'utiles renseignements sur les traitements antiparasitaires, sur l'état sanitaire des ruchers et sur la sélection de nos abeilles.

Avant de clore cette mémorable assemblée, nous pûmes admirer une série de diapositives concernant la région de Martigny que nous présenta M. Oggier. Cette réussite est l'œuvre de M^{me} Oggier. Trop modeste, celle-ci ne voulut pas partager le plaisir que tous les participants éprouvèrent à la vue de ces superbes clichés. Dommage que nous n'ayons pu la remercier publiquement, mais nous sommes certains que M. Oggier aura transmis à son épouse nos bons sentiments de gratitude et d'admiration.

Cette inoubliable assemblée se termina dans une ambiance excellente, un peu tardivement peut-être pour certains.

A. Doudin.

Assemblée des apiculteurs d'Entremont

L'apiculture est bien vivante dans le val d'Entremont ! L'assemblée annuelle qui s'est tenue dans la spacieuse salle du Relais des Drances, à Sembrancher, le dimanche 18 avril, en est un témoignage.

En ouvrant la séance, le président Marcel Gabioud salue M. Robert Bovey, président de la SAR, conférencier du jour et M. Amédée Richard, inspecteur cantonal des ruchers.

Dans son rapport présidentiel, M. Gabioud retrace l'activité de l'année écoulée qui se caractérise par un nombre toujours croissant d'apiculteurs parmi lesquels nous rencontrons beaucoup de jeunes qui savent choisir, comme dérivatif de leurs occupations principales, la distraction saine et vivante de l'apiculture.

Le procès-verbal et les comptes de la dernière assemblée sont lus et approuvés.

Les rapports techniques des conseillers apicoles - inspecteurs de ruchers MM. Morand et Besse furent **riches** et très **complets**. Les compétences et l'expérience de ces deux messieurs mises à la disposition des membres de la société laissent entrevoir un avenir apicole florissant et fécond dans tout le val d'Entremont.

M. Louis Bruchez fut à l'honneur pour ses **50 ans de sociétariat** tandis que plusieurs autres membres reçurent la distinction traditionnelle pour leurs 25 ans d'activité et de fidélité.

M. Richard, inspecteur cantonal des ruchers apporta le message du gouvernement et il remercia le président de la société, le comité et tous les membres pour l'invitation qui lui permit d'assister à leurs assises annuelles.

M. Robert Bovey, président de la SAR, fit un tour d'horizon sur la marche de l'apiculture en Suisse romande.

Il tint ensuite pendant longtemps les participants à cette assemblée en haleine en développant le sujet : **La rentabilité du rucher.**

Le miel de nos Alpes, cet excellent produit naturel, nous vient des fleurs

les plus délicates ; il est la plus belle expression du monde végétal. Il contient les essences les plus subtiles et toutes les vertus des plantes.

Ce miel délicieux fut aussi à l'ordre du jour puisque, l'année dernière, une collecte organisée dans la vallée auprès des apiculteurs a permis de répartir 80 kg. entre les œuvres de bienfaisance suivantes : Providence de Montagnier, Colonies des handicapés d'Ecône, Clef-des-Champs de Praz-de-Fort.

Heureuse initiative du président et de son comité ! Merci aux généreux donateurs !

Convocations

Société genevoise d'apiculture, Genève

Convocation : réunion amicale mensuelle du lundi 14 juin 1971, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, à 20 h. 30.

Sujet : 1. les travaux du mois ; 2. le nitrate d'ammoniaque et son emploi en apiculture par notre collègue, le Dr Zimmermann.

Société d'apiculture de Marly et environs

Nous informons nos membres que notre prochaine réunion aura lieu le **13 juin 1971, à 9 heures**, au rucher de M. André Marthe, à Oberried. Objet de la réunion : élevage de reines par M. Casimir Clement, conseiller apicole.

Le comité.

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Samedi 12 juin à 14 heures, M. Georges Ducommun nous fera le plaisir de nous accueillir à son rucher aux « Tartels », sur les Frêtes.

Il nous fera une démonstration de la préparation d'un élevage de reines.

Invitation cordiale à tous nos membres.

Le 27 juin, nous recevrons nos amis apiculteurs des Vosges. Chacun est invité à participer à cette rencontre.

Le programme de cette journée sera transmis à une date ultérieure.

Le comité.

Section La Broyarde

La deuxième visite de rucher se fera le **20 juin**, à 14 heures, chez M^{me} Rose Herren, à « Touvent », Estavayer-le-Lac.

Le comité.

Section Erguel-Prévôté

En vue de favoriser toujours plus les apiculteurs praticiens dans la pratique de l'élevage de reines, un cours de sélection sera organisé au rucher de M. Paul Aeschlimann, apiculteur-éleveur à la Montagne de Saules, à 60 minutes de Reconvilier.

Ce cours d'élevage aura lieu le **dimanche 23 juin** dès 10 heures du matin. Chaque apiculteur peut y participer. Aeschlimann Paul, tél. (032) 91 29 79.

Communiqué

STATION DE FÉCONDATION D'ARBAZ

L'ouverture de la station est fixée au jeudi 10 juin. Les apiculteurs des sections intéressées désirant y conduire des ruchettes sont priés de se conformer aux directives habituelles valables pour toutes les stations de fécondation à savoir : aucun mâle ne doit accompagner les reines vierges (les responsables de la station fournissent les mâles).

Il convient et il est nécessaire de filtrer minutieusement les abeilles avant de remplir les ruchettes et attendre la naissance de la reine avant d'effectuer le déplacement depuis le rucher à la station. Ne pas omettre de remplir copieusement le nourrisseur avec du candi.

Avant chaque transport, le responsable de la station doit être avisé (tél. (027) 9 13 02).

En outre, le certificat de santé doit lui être remis.

Pendant la période du 19 juin au 3 juillet, prière d'aviser M. Dyonis Délèze, Fey/Nendaz (tél. (027) 4 52 41), ou M. Jean-Michel Berthod, Bramois (tél. (027) 2 33 10).

Le responsable de la station :
Rémy Jollien.

A partir du 10 juin, apiculteurs qui désirez une bonne reine sélectionnée sur 80 colonies au prix de 25 francs la pièce, avec cage d'introduction, adressez-vous en toute confiance à : **Marcel Molleyres**, apiculteur, 2893 Cornol, tél. (066) 72 26 78. Reines disponibles encore en octobre.

«La SANTÉ de L'ABEILLE»

BULLETIN TRIMESTRIEL

TRAITE TOUTES LES QUESTIONS CONCERNANT :

la lutte contre les maladies des abeilles
les organisations sanitaires
la sélection
la législation etc...

LES APICULTEURS SOUCIEUX DE LA SANTÉ DE LEURS COLONIES SE DOIVENT DE LIRE :

« LA SANTÉ DE L'ABEILLE »

**publiée sous l'égide de la Fédération Nationale
des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales**

Abonnements : France 8 F - Etranger 2 \$ - CCP Paris 12.493.53

« La Santé de l'Abeille »

Siège social et secrétariat : 41, rue de la Bienfaisance, Paris 8^e

Responsable : M. ALTESLEBEN

30, rue Pierre-Curle, 91 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE